

Pour diffusion immédiate
CNW, Code 01
+ Hebdomadaires régionaux de la Capitale-Nationale

**Le gouvernement du Québec appuie
la 58^e présentation du Carnaval de Québec**

Québec, le 5 janvier 2012 – La ministre du Tourisme, Nicole Ménard, et le député de Jean-Lesage, André Drolet, à titre d'adjoint parlementaire du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, sont fiers d'annoncer une contribution gouvernementale de 875 000 \$ consentie à l'occasion de la 58^e édition du Carnaval de Québec.

Du 27 janvier au 12 février 2012, le Carnaval convie toute la population à venir célébrer l'hiver au grand air. Dix-sept jours de festivités où les visiteurs d'ici et d'ailleurs s'imprègnent de l'effervescence carnavalesque en prenant part aux diverses activités qu'elles soient familiales, extrêmes ou « Nightlife ». Cette 58^e édition promet d'être colorée, puisqu'en 2012, **Le Carnaval montre ses couleurs**.

« Après tant d'années, le Carnaval parvient encore à nous surprendre et à nous faire redécouvrir l'hiver sous son aspect le plus festif. Exemple d'innovation et de créativité, le Carnaval de Québec s'impose comme un incontournable grâce à sa programmation riche et diversifiée. Reconnu comme le plus grand festival nordique au monde, cet événement constitue un atout majeur pour la Capitale-Nationale et positionne, à coup sûr, le Québec comme destination touristique hivernale par excellence », a souligné la ministre Ménard.

« Nous sommes très fiers de cette grande fête populaire qui concourt à la vitalité et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale. Modèle inspirant pour d'autres événements et pour l'ensemble de l'industrie touristique, le Carnaval de Québec innove et se renouvelle continuellement afin d'offrir à ses milliers de visiteurs une expérience haute en couleur, unique et inoubliable », a déclaré le député et ancien président du Carnaval de Québec André Drolet.

L'aide financière se répartit comme suit : 650 000 \$ proviennent du Programme de soutien au développement et à la promotion touristiques - volet aide financière aux festivals et aux événements du ministère du Tourisme, pour sa part, le Bureau de la Capitale-Nationale accorde un montant de 225 000 \$ consenti dans le cadre du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale.

- 30 -

Sources :

Gabriela Quiroz
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
418 528-8063

Harold Fortin
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Développement
économique, de l'Innovation et de
l'Exportation et ministre responsable de la
région de la Capitale-Nationale
418 691-5650